

<p><b>8 h 45 : Accueil</b> <b>9 h : Ouverture</b></p>	<p>Présidée par Monsieur Ange Santini avec : Madame Danielle Mitterrand ; Monsieur Mario Soares ; Monsieur Jean-luc Touly, Madame Solange Demathieu-Taverna Modérateur des débats : Monsieur André Rossinot°, Monsieur Henri Bégorre</p>				<p><b>Personnalités :</b> °ou (?) à confirmer <b>Politiques</b></p>	
<p><b>9 h 30</b> L'eau : <b>La</b> <b>problématique</b> <b>internationale</b></p> <p><b>Questions et débats</b> <b>11 h</b></p>	<p><b>Une spécificité</b> <b>en Droit</b> <b>International ?</b></p> <p>E. Ianni</p>	<p><b>Une spécificité</b> <b>en Droit</b> <b>Européen ?</b></p> <p>H. Smets</p>	<p><b>La Directive</b> <b>Cadre</b> <b>Européenne?</b></p> <p>D. Lalot</p>	<p><b>Définition</b> <b>juridique</b> <b>en mutation?</b></p> <p>R. Petrella P. Victoria°</p>	<p><b>Les conséquences</b> <b>mondiales pour le</b> <b>droit à l'eau et à</b> <b>l'assainissement ?</b></p> <p>D. Mitterrand M.E Gomez M. Soares H. Smets J.L Touly</p>	<p><b>Ange Santini :</b> Maire de Calvi, Président de l'Exécutif, Président du Comité de Bassin corse <b>Mario Soares :</b> Ancien Président de la République du Portugal, Président de la Fondation Mario Soares <b>André Rossinot(?) :</b> Ancien Ministre, Maire de Nancy, Président du Parti Radical Valoisien <b>Alberto Velasco :</b> Député de Genève, Président ACME-Suisse <b>Juristes</b> <b>Elisabeth Ianni :</b> Doctorante en droit international à l'université de Nice <b>Henri Smets :</b> Président de l'association pour le développement de l'économie et du droit de l'environnement</p>
<p><b>11 h</b> Le Droit à l'Eau :</p> <p><b>Une politique</b> <b>et</b> <b>Une économie</b></p> <p><b>Questions et débats</b> <b>13 h 20</b></p>	<p><b>Le droit à l'eau compatible avec une</b> <b>marchandisation de l'eau ?</b></p> <p><b>Gestion publique ou privée :</b> <b>Un choix économique, gestionnaire</b> <b>ou politique?</b></p> <p>R. Petrella A. Velasco P. Victoria° J-F Donzier° Henri Bégorre</p>		<p><b>Le droit à l'eau potable :</b> <b>Un choix ou une obligation ?</b></p> <p><b>A quel prix ?</b> <b>Dans quelles conditions ?</b> <b>Avec quelles</b> <b>compétences ?</b></p> <p><b>Récits d'expériences</b> <b>réussies et ratées.</b></p> <p>G. Curet I. Hurpy H. Smets ; J-L Touly ; P. Victoria°</p>	<p><b>Propositions ;</b> <b>Solutions :</b></p> <p><b>Une nouvelle</b> <b>politique</b> <b>internationale de</b> <b>l'eau ?</b></p> <p><b>Une Police de</b> <b>l'eau</b> <b>internationale ?</b> <b>Fictions,</b> <b>possibilités ou</b> <b>nécessités ?</b></p> <p>H. Bégorre D. Mitterrand M. Soares R. Petrella</p>	<p><b>Gael Curet :</b> urbaniste <b>Isabelle Hurpy :</b> urbaniste <b>Experts</b> <b>Jean-François Donzier(?) :</b> Directeur Général de l'Office International de l'Eau <b>Monsieur Henri Bégorre :</b> Maire de Maxéville, Vice-Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy ; Président de la Fédération France Eau <b>Riccardo Petrella :</b> Economiste ; auteur du « manifeste de l'eau » <b>Pierre Victoria(?) :</b> Directeur délégué au Développement Durable, Veolia water <b>Institutionnels</b> <b>Didier Lalot :</b> Directeur régional de la DIREN <b>Denis Malavielle:</b> Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de Haute-Corse <b>Associatifs</b> <b>Danielle Mitterrand :</b>Présidente de la fondation France Libertés, <b>Jean-luc-Touly :</b>Président de l'association ACME-France <b>Solange Demathieu-Taverna :</b> Présidente de l'association Acqua Linda <b>Marie -Edith Gomez -Hubert:</b> Médecin</p>	
<p><b>13 h20 à 14 h30</b> <b>Fin des débats et buffet servi dans l'hôtel</b></p>						

<p><b>14 h 30</b> L'eau :</p> <p>La problématique nationale</p> <p>Questions et débats <b>16 h 20</b></p>	<p>Le droit à l'eau potable :</p> <p>Définition juridique dans la loi française</p> <p>E. Ianni K. Franceschi H. Smets, J. Hue</p>		<p>L'égalité des citoyens sur le territoire ?</p> <p>Disparités par régions : Accessibilité, Qualité, Prix</p> <p>J.F. Donzier ou M. Faby° D. Malavieille H. Zuccarelli J.L.Linossier V. Josselin M. Laimé</p>	<p>Quels recours pour quelle égalité?</p> <p>La loi actuelle et la future loi sur l'eau</p> <p>Quels changements pour l'élu, pour le particulier?</p> <p>D. Marcovitch D. Lalot</p>	<p><b>Personnalités</b> * est déjà cité plus haut</p> <p><b>Juristes</b> Elisabeth Ianni* Karine Franceschi : Juriste en droit privé, enseigne à l'IMF-CCI de Borgo (Haute-Corse) Jean-Pierre Hue : Juriste en droit administratif, professeur à Yvetot, auteur « De l'eau dans le prétoire » Henri Smets*</p> <p><b>Experts</b> Jean-François Donzier ou M. Faby(?)* Antoine Orsini : Maître de conférence en biologie - université de Corse ; adjoint municipal de Corte en charge de l'eau et de l'assainissement de la ville Marc Laimé : Journaliste-auteur de « Le dossier de l'eau, Pénurie, Pollution, Corruption » Henri Bégorre : Maire de Maxéville, Vice-Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy ; Président de la Fédération France Eau Marie Emmanuelle ARRIGHI Programme MEDIS</p> <p><b>Institutionnels</b> Vincent Josselin* Didier Lalot* D. Malavieille* Dr Santoni : Directeur du laboratoire OEHC Claude Rocca Serra : Directeur de l'OEHC Michel Combes : Agence de l'Eau RMC</p> <p><b>Politiques</b> Daniel Marcovitch : Conseiller de Paris, ancien rédacteur de la loi sur l'eau, Président du CRECEP Henri Zuccarelli : Conseiller Général de Haute-Corse, Président de la Commission Environnement Stéphanie Grimaldi : Présidente de l'O.E.H.C Jérôme Polvérini : Président de l'OEHC Jean-Claude Bonaccorsi : Président de l'ODARC</p> <p><b>Associatif</b> Jean-Louis Linossier : Association CACE</p>
<p><b>16 h 30</b> La problématique corse :</p> <p>Une spécificité ?</p> <p>Questions et débats <b>18 h 20</b></p>	<p>Etat des lieux :</p> <p>Disparités géo-économiques</p> <p>A. Orsini M. E. Arrighi OEC OEHC ODARC</p>	<p>DDASS : Quelle politique ?</p> <p>Potabilité, Gestion des eaux usées ?</p> <p>J.Vincent Dr Santoni</p>	<p>Comité de bassin ou agence de l'eau corse?</p> <p>Rôles, coopérations et formations envisagées ?</p> <p>S. Grimaldi J. Polvérini M. Bonaccorsi° M. Combes°</p>	<p>L'OEHC :</p> <p>Une nouvelle politique de gestion d'eau brute et d'eau potable ?</p> <p>Une gestion privée, publique ?</p> <p>S. Grimaldi, J. Polvérini,° M. Combes°</p>	
<p><b>18 h 30</b></p> <p>Des moyens Particuliers ?</p> <p>Questions et débats <b>20 h</b></p>	<p>Financements exceptionnels</p> <p>Quelles proportions pour quelles infrastructures ?</p> <p>S. Grimaldi J. Polvérini Des représentants de l'agence de l'eau,</p>		<p>Les outils :</p> <p>Guichet unique ; CTC ; Départements Agence de l'Eau ; Filières de formations</p> <p>C.T.C. Des élus de Corse Des représentants des sociétés fermières L'université de Corse</p>	<p>Subventions :</p> <p>Lesquelles pour quels besoins et pour qui ? PEI ; Subventions européennes</p> <p>C.T.C Des élus de Corse ; l'Agence de l'Eau °</p>	
<p><b>20 h</b></p>	<p><b>Fin des débats et réception à la mairie de Calvi à 20 h 30 à par Monsieur le Maire</b></p>				

<b>9h</b> <b>Ouverture</b>	Présidée par Karine Franceschi, et Didier Lalot Un cours de droit pendant une journée sur l'eau et l'assainissement. Une formule didactique préparée pour répondre avec plus d'acuité aux préoccupations du public,				<b>Personnalités</b>
<b>9 h 10</b>  <b>La loi sur l'eau</b>	<b>Une ressource à protéger :</b>  Sa recherche, son exploitation sa gestion ? Au profit de qui et de quoi ? Quelles législations pour quelle protection ? (captages, forages, détournements...)	<b>Protocoles et Recours juridiques :</b> La Police de l'Eau (Enquête publique, expropriations,... poursuite pénales)	<b>Subventions :</b>  Lesquelles ? Pour qui ? Délais, Obligations, Conditions	<b>Législations :</b>  Quelle qualité ? Quelles normes ? Responsabilités du distributeur et du pollueur	<b>Juristes</b> Karine Franceschi* Elisabeth Ianni* Jean-Pierre Hue* Mme Coppolani : Sivom de la Marana Patrick du Fau de Lamothe : Expert-comptable, spécialiste des contrats de délivrance de Teau
<b>11 h 20</b>	K. Franceschi, E. Ianni ; M. Faby° ; A Orsini ; D. Lalot M.E. Arrighi	J.F.Cousin J. Vincent ; M. Faby K. Franceschi ; E.Ianni	DDE J. Leccia M. Combes°	C. Danglot, M Faby° D.Lalot J. Vincent	<b>Scientifiques</b> M. Donzier ; M. Faby(?) Claude Danglot*
<b>11 h 30</b>  <b>l'assainissement</b>	<b>Droits ; Obligations ; Devoirs :</b>  Collectivités locales, usagers et gestionnaire d'assainissement	<b>Responsabilités : Particuliers ; Elus</b>  Rôle des institutionnels? Quels services de l'Etat		<b>Tolérances ? :</b> Etat d'avancement de la mise aux normes, Les échéances, les dérogations ?	Marie Emmanuelle ARRIGHI Programme MEDIS <b>Institutionnels</b> Didier Lalot* JY Cousin MISE_2B; DDAF_2B ; Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de Haute-Corse
<b>13h</b>	J.P.Hue ; C.Danglot ; J. Vincent ; M. Faby° ; K. Franceschi,	J.F Cousin; D.Lalot J.Leccia		J.Y. Cousin ; D.Lalot	
<b>13 h à 14 h</b>	<b>Fin de la première partie, reprise à 14 h. Buffet servi dans l'hôtel</b>				
<b>14 h</b> <b>Facturation de l'eau</b>	<b>Un service de distribution :</b>  Quels contrats avec quels distributeurs ? (Régie communale, affermage, Sivom, Communauté de communes, intercommunalité) ; Quelles différences, quelles conséquences, quels contrôles, quels recours ?	<b>Les facturations :</b>  La législation, Les dérogations et leurs circonstances? Les conventions passées avec l'Agence de l'eau	<b>Droits et obligations du distributeur et de l'utilisateur :</b>  Le règlement de service ; Les commissions consultatives des services publics locaux et des comités de bassin ; Les compteurs ; Recouvrement des taxes Les recours de l'utilisateur et du distributeur.		Josselin Vincent*  Direction régionale de l'équipement de Corse Jean Leccia(?), Chef du service du développement écologique et local, Conseil général de Haute Corse Michel Combes(?) Agence de l'Eau
<b>16 h</b>	J-P. Hue ; M. Coppolani ; J-L Linossier	Mme Coppolani M. Faby° ; K. Franceschi, L'Agence de l'Eau° P. du Fau de Lamothe	M. Coppolani ; J-L Linossier ; P. du Fau de Lamothe		<b>Associatif</b> Jean-Louis Linossier*
<b>16 h 10</b> <b>L'assainissement</b>	<b>La facturation :</b> Quels tarifs sur quelles bases de calcul ?		<b>Les moyens de contrôle :</b> Quels recours ? Quel contrat et avec qui ?		* est déjà cité plus haut ° ou (?) à confirmer
<b>18 h 30</b>	<b>Fin du colloque</b>				